

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Villeroy, tenue le lundi 5 novembre 2007, à 19 h 30, à la salle de l'école Centrale, 378, Principale.

Sont présents : Réjean Perron, Yvan Paquet, François Gingras, Éric Chartier, Daniel Baker, conseillers formant quorum sous la présidence de Michel Poisson, maire.

Madame la conseillère Lise Mélançon étant absente.

Était également présente Angèle Germain, directrice générale/secrétaire-trésorière.

Tous les membres du conseil ont déposé leur déclaration écrite de leurs intérêts pécuniaires.

07-11-130

**INTERVERTIR LES POINTS A L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Éric Chartier  
et appuyé par M. Daniel Baker

**D'AUTORISER** monsieur le Maire à intervertir les points à l'ordre du jour.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

07-11-131

**ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Réjean Perron  
et appuyé par M. Yvan Paquet

**D'ADOPTER** l'ordre du jour.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

07-11-132

**PROCÈS-VERBAL DU 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2007**

**ATTENDU QUE** tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> octobre 2007, au moins 48 heures avant la tenue des présentes.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Daniel Baker  
et appuyé par M. Yvan Paquet

**D'APPROUVER** le procès-verbal du 1<sup>er</sup> octobre 2007 en y apportant la modification suivante :

Il faut corriger le montant de la résolution 07-10-124, qui aurait dû être « **7 703, \$** » au lieu de 4 703, \$.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**RAPPORT DU MAIRE**

Conformément à l'article 955 du Code municipal, monsieur le Maire dépose le « Rapport du Maire ».

Il sera transmis à chaque adresse civique de la municipalité.

**RAPPORT SEMESTRIEL ET ÉTATS COMPARATIFS DES REVENUS ET DÉPENSES**

Conformément à l'article 176.4 du Code municipal la Directrice générale / Secrétaire-trésorière dépose deux états comparatifs.

Le premier compare les revenus et dépenses de l'exercice financier courant et ceux de l'exercice précédent pour la période correspondante.

Le second compare les revenus et dépenses dont la réalisation est prévue pour l'exercice financier courant.

**07-11-133 NOMINATION DU MAIRE-SUPPLÉANT**

Il est proposé par M. Réjean Perron  
et appuyé par M. François Gingras

**DE NOMMER** monsieur le conseiller Daniel Baker, maire- suppléant pour la période du 1<sup>er</sup> novembre 2007 au 31 octobre 2008.

**QUE** Monsieur Daniel Baker, aura l'autorisation de signer les effets bancaires en date du 1<sup>er</sup> novembre 2007, en remplacement de monsieur le conseiller François Gingras.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**07-11-134 RENOUVELLEMENT DES ASSURANCES**

Il est proposé par M. Éric Chartier  
et appuyé par M. Daniel Baker

**D'AUTORISER** le renouvellement de la police d'assurance municipale avec la Mutuelle des Municipalités du Québec pour un montant de 8 993, \$ taxe incluse.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**07-11-135 INSTALLATION D'UN SURPRESSEUR**

**CONSIDÉRANT** la problématique de la pression d'eau lors d'événements majeurs à la salle Firmin-Roy;

**CONSIDÉRANT QU'**il y aurait lieu de faire l'ajout d'un surpresseur qui comprend une pompe avec réservoir.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Yvan Paquet  
et appuyé par M. Daniel Baker

**D'AUTORISER** l'installation d'un surpresseur par la plomberie Fernand Breton 1975 inc. au coût de 2 395,\$ (avant taxes).

**QUE** le paiement sera effectué par la Corporation Villeraïne St-Philias et sera déduit du retour des revenus à la Municipalité.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

07-11-136

**RAPPORT ROUTE 4 COMTÉS**

Il est proposé par M. Réjean Perron  
et appuyé par M. Éric Chartier

**D'ADOPTER** le rapport des revenus et dépenses 2007 et des prévisions budgétaires 2008, pour la Route des 4 Comtés, tels que présentés

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

07-11-137

**PROJET DE DÉVELOPPEMENT D'UNE ATTRACTION TOURISTIQUE MAJEURE PAR LA MRC DE L'ERABLE À PARTIR DES INSTALLATIONS DE LA SUCRERIE D'ANTAN**

**ATTENDU** le projet de développement d'une attraction touristique majeure par la MRC de l'Érable à partir des installations de la sucrerie d'Antan;

**ATTENDU** la pertinence de doter le territoire de la MRC d'une attraction touristique majeure afin d'assurer son positionnement, sa visibilité et son développement économique;

**ATTENDU** la présentation du concept touristique par la firme Desjardins Marketing de même que les prévisions financières du projet;

**ATTENDU QUE** pour la poursuite du projet, la MRC de L'Érable aura besoin de l'accord nécessaire des municipalités locales en vue d'exploiter un tel équipement.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Daniel Baker  
et appuyé par M. François Gingras

**QUE** le conseil de la municipalité de Villeroy est en faveur de la mise sur pied d'une attraction touristique majeure par la MRC de l'Érable à partir des installations de la sucrerie d'Antan.

**QUE** le conseil de la municipalité de Villeroy est, par le fait même, en accord avec une éventuelle délégation de compétence envers la MRC pour la concrétisation dudit projet.

**Monsieur le conseiller Éric Chartier désire inscrire sa dissidence.**

**ADOPTÉ SUR DIVISION**

07-11-138

**COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES HALTES ROUTIÈRES**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité offre le service de collecte, de transport et d'enfouissement des matières résiduelles aux mandataires des deux (2) haltes routières situées sur le territoire de la municipalité;

**CONSIDÉRANT QUE** le volume et les coûts augmentent d'année en année;

**CONSIDÉRANT QUE** ces mandataires ne possèdent aucune propriété sur le territoire de la municipalité.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Réjean Perron  
et appuyé par M. Yvan Paquet

**D'AVISER** les deux (2) mandataires des haltes routières, madame Diane Goudreau et monsieur Sylvain Lacharité, que la municipalité de Villeroy n'offrira plus le service de collecte, de transport et d'enfouissement des matières résiduelles à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**COLLECTE EN ALTERNANCE**

À compter de janvier 2008, la collecte des matières résiduelle aura lieu par alternance. Une semaine aura lieu la collecte des matières destinées à l'élimination et la semaine suivante les matières destinées au recyclage.

07-11-139

**BRUNCH UNITÉ DOMRÉMY DE PLESSISVILLE**

Il est proposé par M. Yvan Paquet  
et appuyé par M. François Gingras

**D'AUTORISER** l'achat de 2 billets au coût de 30, \$, au profit de l'Unité Domrémy de Plessisville.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

07-11-140

**COMITÉ CRÈCHES DE NOËL**

Il est proposé par M. Éric Chartier  
et appuyé par M. Daniel Baker

**D'AUTORISER** le versement d'un montant de 50,\$ au comité de promotion de fabrication de crèches de Noël.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

07-11-141

**COMPTES**

Il est proposé par M. Réjean Perron  
et appuyé par M. Daniel Baker

**D'ACCEPTER** les comptes du mois d'octobre 2007, pour un montant de 83 287,15 \$ tel que présenté et payé.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Je Angèle Germain, directrice générale/secrétaire-trésorière, certifie par la présente que la Municipalité dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les autorisations de dépenses ont été données et pour le paiement de ces comptes.

07-11-142

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés.

Il est proposé par M. François Gingras  
et appuyé par M. Yvan Paquet

**QUE** la présente séance soit levée à 21 h 15 min.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Directrice générale  
Secrétaire-trésorière